



DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE COMMISSION D'OCTOBRE 2024



N° de Famille

(communiqué après inscription)

N° allocataire CAF

Informations concernant l'enfant à inscrire

Nom : Prénom :

Né(e) le : **OU** À naître le :

S'agit-il d'une naissance multiple ? (si oui, un dossier doit être établi pour chaque enfant) oui non

Informations concernant la fratrie

Âge des autres enfants à charge :

Nom de leur établissement scolaire :

L'un des enfants est-il en situation de handicap ? oui non

Adresse du domicile

N° et rue :

Localité : Code postal :

Choix des structures et du mode d'accueil

Choix des structures municipales (guide de la Petite enfance)

Crèches collectives et/ou crèche familiale (accueil au domicile d'une assistante maternelle agréée recrutée et rémunérée par la Ville)

Nom de la structure 1 :

Nom de la structure 2 :

Nom de la structure 3 :

choix à titre indicatif et non restrictif

Nombre de jours souhaités :

(une seule case à cocher)

1/2 journée(s)

1 jour

2 jours

3 jours

4 jours

5 jours

**Vous pouvez indiquer ici les informations complémentaires que vous jugez utiles
à l'examen de votre dossier ou joindre un courrier (6 lignes maximum)**

Informations concernant les parents

RESPONSABLE LÉGAL 1

(personne à laquelle les factures seront adressées)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Situation professionnelle

profession :

ville :

en formation / étudiant(e)

en recherche d'emploi

Revenus nets mensuels avant impôts :

Tél. portable :

Courriel :

Situation familiale

mariés

vie maritale / pacsés

famille monoparentale

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Situation professionnelle

profession :

ville :

en formation / étudiant(e)

en recherche d'emploi

Revenus nets mensuels avant impôts :

Tél. portable :

Courriel :

Liste des pièces à joindre

Identité :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport des deux parents, ainsi que votre titre de séjour en cours de validité, si vous êtes étranger en France (à présenter lors du dépôt de dossier)
- Acte de naissance de l'enfant concerné et celui du ou des aînés (ou livret de famille, page parents et enfants)

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (un des documents suivants) :

- Quittance de loyer non manuscrite (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété
- Facture d'électricité ou de gaz
- Facture de téléphone fixe ou mobile (si forfait box internet)

CE FORMULAIRE (et pièces) EST À REMETTRE AVANT LE 31 AOÛT 2024

à enfance@mairie-boulogne-billancourt.fr

OU à déposer à l'hôtel de ville - 26, avenue André-Morizet

(fournir la photocopie des documents)

Le service de la Petite enfance vous adressera un **récépissé de demande d'inscription en crèche** confirmant l'enregistrement de votre dossier

La Ville de Boulogne-Billancourt, représentée par son Maire, dont le siège est l'Hôtel de Ville sis 26 avenue André-Morizet, vous demande de remplir un dossier de demande de place en crèche recueillant des données à caractère personnel pour la gestion des attributions de places en crèche. Ces données à caractère personnel sont recueillies dans le cadre des missions de service public de la Ville conformément aux dispositions de l'article 6.1.e) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD). Elles seront conservées jusqu'à l'entrée de votre enfant en petite section de maternelle. En aucun cas, elles ne seront utilisées à des fins commerciales, cédées ou transférées à des tiers. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit à la portabilité de celles-ci. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : donneespersonnelles@mairie-boulogne-billancourt.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

boulognebillancourt.com

